

LB 21/8/2010

Découvertes A vous

■ Courrier des lecteurs

PALAIS DE JUSTICE

UN PASSÉ OUBLIÉ ET UN PRÉSENT A LA DÉRIVE

On sait que le palais de justice de Bruxelles – le mastodonte de Poelaert – est assurément voué à un avenir incertain. Une chose paraît toutefois sûre : on n’y rendra plus la justice. Alors que faut-il en faire ? Le concours est lancé, les idées sont les bienvenues. Partant de ce constat – plutôt amer pour un avocat –, je me suis rendu compte d’une chose étrange en ces temps de discussions institutionnelles : le palais de justice de Bruxelles, c’est la Belgique.

Un petit pays, si petit, qui fut pourtant à l’avant-garde des libertés individuelles lors de sa création. Qui se souvient que sa Constitution fut le modèle des Etats libéraux au XIX^e siècle ? Un petit pays, si petit, qui fut pourtant un des plus riches de cette Europe au début XX^e. Qui se souvient de sa puissance industrielle d’alors ?

Le palais de justice de Bruxelles, c’est le symbole de cette époque-là. L’époque où le pouvoir judiciaire était le garde-fou des excès de l’exécutif. L’époque où la construction titanesque, où l’investissement n’effrayaient en rien ce petit bout de terre tant ses ressources sem-

blaient inépuisables.

Aujourd’hui, c’est tout autre chose. Le pouvoir judiciaire va cahin-caha : il ne cesse d’être décrié, d’être incompris, jusque blessé dans sa chair. Le pouvoir exécutif vacille : il se cherche un nouveau destin, d’autres envols ou “centres de gravité”. Et le palais de justice, symbole de cette Belgique dépassée, est littéralement vide.

Quand je traverse cette salle des pas perdus, il n’y a plus que quelques touristes qui ont osé pousser la longue porte de bois. Quand je vais dans les greffes, je ne retrouve que quelques employés en sous-nombre, chargés d’aider comme ils le peuvent quelques magistrats eux-mêmes surchargés.

Mon affaire est remise à plus tard, on ne sait pas, on attend le gouvernement pour remplacer des juges partis à la pension, me dit-on. Quand mon affaire sera-t-elle plaidée ? Dans quelques mois, en 2012 peut-être, “*quand on aura un gouvernement*”, me promet la greffière. “*Et c’est pareil pour nos collègues*”, me confie-t-elle.

On nous assène : “Le Palais coûte cher et n’est pas rentable”, ou encore, “il faut disperser les compétences, ce sera plus efficace”. Comme pour ma petite Belgique : disperser pour mieux gouverner. Tout en assurant que les nou-

velles institutions – judiciaires ou politiques – coûteront moins cher que ce palais d’antan, que cette structure surannée. Il faut se résigner, la majorité plaide en ce sens. Dès lors, ils tranchent. L’important, c’est de toucher au symbole pour garder la face. Et Poelaert est comme le symbole de cette réalité : un passé oublié et un présent à la dérive.

Je marche dans les couloirs désertés du palais, je crois découvrir derrière la porte d’une salle d’audience vacante le lieu secret de réunion des négociateurs. Je crois les entendre qui chiffrent pour pimenter, et “qui prend ceci, qui prend cela, combien cela coûtera”. La porte laisse passer des bribes. “Il faut régionaliser la pluie !” dit l’un. “Non, la communautariser !” dit l’autre. “Je ne sais pas, j’hésite” dit un troisième, comme surpris par les événements historiques qui se jouent en quelques mots dans la note du magicien. Les conséquences de tout cela, on ne les connaît pas. Juste qu’elles seront grandes et annonciatrices d’autres révolutions. La Belgique de Papa est morte, le palais de Poelaert aussi.

Vincent DEFRAITEUR
Avocat au barreau de Bruxelles